NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100216 - Marais de Pagny-sur-Meuse

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100216

1.3 Appellation du site

Marais de Pagny-sur-Meuse

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/01/2004

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018570919

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,75806°

Latitude : 48,69389°

2.2 Superficie totale

169 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
54	Meurthe-et-Moselle	50 %
55	Meuse	50 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
54205	FOUG
54306	LAY-SAINT-REMY
55398	PAGNY-SUR-MEUSE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		11,65 *(6,89 %)*		G	B	C	A	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		1,77 *(1,05 %)*		G	C	C	B	C
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	1,93 *(1,14 %)*		G	A	C	A	A
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	0,36 *(0,21 %)*		G	B	C	A	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		12,17 *(7,2 %)*		G	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
				Taille			Cat.		A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Min	Max	Unité	C\|R\|V\|P	Qualité des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	500	2000	i	P	P	C	A	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	200	600	i	P	G	C	A	C	C

I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p	10	50	i	P	G	C	C	C	C
F	1149	*Cobitis taenia*	p	1	1	i	P	G	C	C	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p	1	2	i	P	M	D			
P	1903	*Liparis loeselii*	p	50	2000	i	P	G	C	A	A	A
F	5315	*Cottus perifretum*	p	10	25	i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
P		*Tomentypnum nitens*				V						X
P		*Carex appropinquata*			i	P						X
P		*Carex pulicaris*			i	P						X
P		*Cladium mariscus*			i	P						X
P		*Eriophorum latifolium*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Parnassia palustris*			i	P						X

P		*Schoenus nigricans*			i	P						X
P		*Senecio palustris*			i	P						X
P		*Triglochin palustris*			i	P						X
P		*Campyliadelphus elodes*				R						

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	33 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	22 %
N15 : Autres terres arables	29 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	11 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5 %

Autres caractéristiques du site

Le marais seul est implanté sur l'ancien lit de la Moselle (site géologique du Val de l'Asne). Des galets vosgiens et des colluvions calcaires constituent donc le socle du marais. Le reste du site est situé sur les roches sédimentaires de la Woëvre, des marnes. Les seuls reliefs du site se situent à l'extrême Nord de la zone.

Problème de l'embroussaillement sur le site lui-même et de l'impact potentiellement négatif d'activités agricoles dans le bassin versant de cette zone humide.

Vulnérabilité
: Problème de l'embroussaillement sur le site lui-même et de l'impact potentiellement négatif d'activités agricoles dans le bassin versant de cette zone humide.

La présence du centre d'enfouissement est une menace forte pour cette zone humide qui reçoit de nombreux déchets dispersés par le vent pour par les oiseaux fréquentant la décharge. Le CEN L assure périodiquement des ramassages de déchets.

4.2 Qualité et importance

Ensemble de marais-tourbière alcaline d'une valeur exceptionnelle et le plus étendu de Lorraine. Le site se prolonge en Meurthe-et-Moselle. A noter, entre autres la présence du très rare Liparis loeselii.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	E03	Décharges		O
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
M	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	42 %
Propriété d'une association, groupement ou société	24 %
Collectivité territoriale	34 %

4.5 Documentation

Plan de gestion 2015/2025 du marais de Morte-fontaine # 2016- Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Plan de gestion 2009/2014 des marais de Pagny-sur-Meuse et Foug # 2009- Conservatoire des sites Lorrains

Evaluation scientifique du Site Natura 2000 « Les Marais de Pagny-sur-Meuse » - 2008 # Conservatoire des sites Lorrains (P. RICHARD et J. DABRY)

Etude piscicole du marais de Pagny sur Meuse - campagne 2002 - Conseil supérieur de la Pêche (M. COLLAS)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	11 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Location du CEN Lorraine de 58 ha sur Pagny sur Meuse	+	35%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d#espaces naturels de Lorraine (opérateur technique sur le site et responsable de la mise en #uvre du document d'objectifs sur les terrains en propriété ou location)

Adresse : 3 rue Robert Schuman 57400 SARREBOURG

Courriel :

Organisation : CC de Commercy-Void-Vaucouleurs

Adresse : 22 rue Louvière 55190 Void-Vacon

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/116_Docob_Pagny-sur-Meuse_2013.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

La Commune de Pagny-sur-Meuse, propriétaire de 31 ha, et le Conservatoire des Sites Lorrains, gestionnaire, se sont associés en 1992, pour préserver les marais de Pagny par un bail emphytéotique de 33 ans.

En 1994, le Conservatoire des Sites Lorrains a acquis une parcelle privée de 10 ha située sur la commune de Foug grâce à des crédits européens, nationaux et l'aide du Conseil général.

Pour répondre aux besoins de gestion biologique des habitats tourbeux à molinie, une expérience de gestion par pâturage extensif de chevaux rustiques polonais a débuté en 1988 sur 25 ha.

En parallèle, 5 ha sont entretenus par fauchage et 9 ha sont laissés à l'évolution spontanée. En complément des interventions de coupe de saules sont prévues mais leurs réalisations restent en deça des objectifs prévus. Il importe de contenir la colonisation ligneuse sur la partie Pagny-sur-Meuse, de la réduire à Lay St Rémy.

Dès 1989, l'accueil du public a été entrepris avec la construction d'un observatoire doté de panneaux informatifs. Depuis 1997, le public peut accéder à certaines parties du site grâce à l'aménagement d'un sentier.
En 2007, une parcelle de 6,9 ha est acquise par le CSL sur le marais de Lay-Saint-Rémy alors que dans le même temps une convention communale et une convention d'utilisation temporaire avec VNF sont signées.
En 2013, un nouveau bail emphytéotique est signé avec la commune de Pagny-sur-Meuse incluant la tourbière alcaline protégée historiquement et le marais de Morte-fontaine sur lequel un projet de renaturation du cours d'eau est programmé en 2018.
En 2016, une convention de gestion avec l'exploitant agricole en place sur la parcelle des Sources est signée afin de mettre en défens cette zone tufeuse.
A l'issue de plus de 30 ans d'action, la quasi-totalité des habitats d'intérêt communautaire font donc l'objet d'une protection.

Objectifs de gestion sur le site :
- maîtrise du contexte général d'alimentation et de préservation de la zone humide (garantir la qualité de l'eau, maintenir ou améliorer les qualités physicochimiques et biologiques des ruisseaux, assurer la préservation et la gestion des zones humides hors habitats communautaires)
- adaptation des pratiques agricoles aux objectifs de préservation de la zone humide (prévenir les apports d'eau eutrophisants, recréer un espace herbager avec un réseau de haies, bénéficier d'un accès effectif)
- intégrer les activités industrielles aux exigences de préservation de la zone humide (réduire les impacts)
- rationaliser la fréquentation (activités de chasse et de découverte)

Il importe de pouvoir disposer de financements adaptés aux besoins de gestion écologique de ce site Natura 2000 afin de garantir le maintien en bon état de conservation des habitats et des espèces communautaires. Les outils contrats Natura 2000 et Mesures agri-environnementales doivent être garantis sur le long terme.